

# L'ARGENTERIE D'ERARD DE LA MARCK PRINCE-ÉVÊQUE DE LIÈGE

---

Le plus grand des évêques liégeois de l'époque moderne attend encore son historien <sup>(1)</sup>. Comme le constatait récemment un de nos érudits qui lui a jadis consacré une étude <sup>(2)</sup>, le tableau complet du règne d'Erard de la Marek reste à tracer. De tous les aspects de son activité, son rôle de Mécène est le moins bien connu. La raison s'en devine aisément. Les faits relatifs aux beaux-arts : les achats de statues ou de tableaux, les commandes de pièces d'orfèvrerie ou de tapisseries, la protection accordée aux

<sup>1)</sup> Sur le règne d'Erard de la Marek, voyez l'excellente notice que H. LONCLAY lui a consacrée dans la *Biographie nationale* (t. XIII, Bruxelles, 1894-1895, col. 497-512), et les pages substantielles de J. DEMARTEAU. *Le cardinal Erard de la Marck, prince-évêque de Liège*, dans *Conférences de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*, 3<sup>e</sup> série, Liège, Demarteau, 1890, pp. 73-118, et de J. DE CHESTRET DE HANEFFE, dans son *Histoire de la maison de la Marek*, Liège, D. Cormaux, 1898, pp. 147-151. Voyez aussi J. DARRIS, dans son *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVI<sup>e</sup> siècle*, Liège, L. Demarteau, 1884, pp. 1-122. MM. Joseph Demarteau et Edouard Brahy, chargés par l'*Institut archéologique liégeois* de lui faire rapport sur la présente étude, ont bien voulu me fournir d'utiles indications. Qu'ils me permettent de leur en témoigner ma gratitude.

<sup>(2)</sup> J. DEMARTEAU dans *Leodium, chronique mensuelle de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*, 5<sup>e</sup> année, (1906), p. 104.

artistes, n'intéressent point les chroniqueurs. Ces faits n'arrivent guère à notre connaissance que si quelque heureux hasard nous a conservé la mention du prix payé pour des œuvres artistiques, le contrat conclu en vue de leur exécution ou l'inventaire qui les énumère. Et cependant, en dépit de la sécheresse et du laconisme des chroniqueurs, certaines indications qu'ils fournissent en passant, permettent de deviner combien, à ce point de vue, le règne d'Erard dut être remarquable.

Pour s'en convaincre, est-il d'ailleurs nécessaire de recourir aux textes ? Les deux plus grands monuments que nous ayons conservés de cette époque, le palais épiscopal de Liège et le buste reliquaire de saint Lambert suffiraient à nous dire la splendeur de ce règne.

La reconstruction du palais fut l'œuvre personnelle d'Erard : il la paya presque entièrement de ses deniers (1).

Depuis 1469, il était question de confectionner un reliquaire dans le genre du buste de saint Servais, de Maestricht, pour y déposer le chef du patron de la principauté. Le sire de Humbercourt qui avait mis l'idée en avant, avait même offert une somme de trente marcs d'argent pour aider à sa réalisation (2). Ce projet avait été longuement agité, peut-être même avait-on dressé des plans (3), mais comme le constate un contemporain, l'affaire

(1) Voyez T. GOBERT, *Les rues de Liège*, t. III, Liège, L. Demarteau, s. d., pp. 27 et suiv., où l'on trouvera l'histoire de cette reconstruction. Cette étude a paru également en volume séparé, sous le titre *Le palais de Liège*, Liège, L. Demarteau, 1896.

(2) Voy. Adrien D'OUDENBOSCH, *Chronique*, édition C. de Borman, Liège, D. Cormaux, 1902, p. 226.

(3) Ce n'est là qu'une hypothèse, mais elle aurait le mérite de nous éclairer sur les modifications à un plan primitif dont le buste porte les traces. Cfr Jules HELBIG, *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liège et sur les bords de la Meuse*, 2<sup>e</sup> édition, Bruges, Desclée, De Brouwer et C<sup>ie</sup>, 1890, pp. 151-152.

n'avait pas reçu de solution (1). Le jour même de son élection, le 30 décembre 1505, Erard fit un don de la valeur de quarante mares d'argent pour commencer l'exécution de ce travail (2), confié à Henri Suavius. En 1509, l'évêque profita de son séjour en Italie pour acquérir, à Venise, des pierres précieuses et des perles destinées à orner le buste. Jean de Brusthem qui consigne le fait, note à ce propos qu'Erard ne reculait devant aucune dépense pour embellir davantage le reliquaire (3). On le croira sans peine, s'il faut admettre que cette œuvre d'orfèvrerie, ainsi qu'on l'assure, coûta plus de cent mille écus (4).

Après qu'on y eût travaillé sans interruption, pendant sept années entières (5), le reliquaire tout resplendissant d'or et de pierreries, fut porté solennellement à travers les

(1) « Et fuerunt multa verba, sed nihil », comme dit, d'une manière si expressive Adrien D'OUDENBOSCH, *Chronique*, p. 226.

(2) « Qui mox pia ex devotione, ad Dei honorem et beati Lamberti, dedit in auro et argento valorem quadraginta marcharum argenti ad reponendum sacratissimum caput ejusdem sancti, ut eo reverentius ab omni populo veneretur, quo decentius relocetur. » JEAN DE BRUSTHEM, *Vie d'Erard de la Marek*, édition E. Reusens, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VIII (1866), p. 12.

(3) « Eo tempore [1509], cum praedictus dominus Leodiensis praedicta de causa in Italiae partibus esset, plurimas ex Venetiis gemmas pretiosas et uniones comparavit ad exornandum caput gloriosi martyris Lamberti, cujus sumptuosa pretiosissimaque incassatura seu recolatio per argentarios et aurifices in civitate Leodiensi fiebat, quae ut decentior fieret, idem reverendissimus episcopus nullis parebat sumptibus. » IDEM, *Ibidem*, pp. 31-32.

(4) Cfr Jules HELBIG, *La sculpture et les arts plastiques*, p. 151, qui n'indique pas sa source.

(5) « Anno Domini 1512 consummatum fuit pretiosissimum atque celeberrimum opus incassaturae sacratissimi capitis beati Lamberti, martyris atque pontificis. In quo quidem opere ab aurificibus septennio sine intermissione laboratum existit, a primo videlicet anno electionis reverendissimi domini Erardi de Mareka ». JEAN DE BRUSTHEM, *Op. citat.*, p. 39.

rues de la cité, le 28 avril 1512 <sup>(1)</sup>. C'est encore, du reste, aux frais d'Erard que se célébrait cette fête de la translation de saint Lambert <sup>(2)</sup>, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Pour rehausser le culte du saint patron de la cité et embellir l'église où reposaient ses reliques, Erard n'épargna rien : de superbes tapisseries dont certaines avaient été confectionnées, sur commande, à Paris <sup>(3)</sup>, des ornements liturgiques, entre autres douze croix magnifiques ornées de perles, qui coûtèrent chacune six cents écus d'or, ainsi que des médailles précieuses vinrent enrichir le trésor de Saint-Lambert et deux des plus puissantes cloches que possédait l'église avaient été fondues aux frais du souverain <sup>(4)</sup>.

(1) Jean DE BRUSTHEM, *Vie d'Erard de la Marck*, pp. 39-40.

(2) En 1514, un certain nombre de chanoines de Saint-Lambert refusèrent de s'associer aux projets de l'évêque en ce qui concernait cette fête. « Quod quidem, nec immerito, reverendissimo domino admodum displicuit, qui, veluti consueverat, missam majorem celebrare disposerat, necnon et omnes expensas ecclesiae ipso die faciendas de suo exsolvere ». IDEM, *Ibidem*, p. 50.

Le mécontentement d'Erard fut si grand qu'il quitta Liège et, après environ trois semaines passées à son château de Fraichimont, partit pour Paris.

C'est en 1525 qu'Erard institua définitivement la procession de la translation de saint Lambert, « constitutis ad hoc certis redditibus singulis ecclesiis et conventibus, cuique pro sua conditione, distribuendis. » IDEM, *Ibidem*, p. 79.

(3) « In solemnitate paschali [1514] idem reverendissimus dominus Erardus de Mareka dedit ad ornatum et decorem ecclesiae suae majoris Leodiensis pulcherrima ac pretiosissima tapetia suis sumptuosis impensis ad honorem Dei, curioso opere Parhisiis elaborata » IDEM, *Ibidem*, p. 50. J. DARIS (*Histoire de Liège pendant le XVI<sup>e</sup> siècle*, pp. 115-116) conjecture que ce fut lors d'un voyage en France en 1510 qu'Erard fit la commande de ces tapisseries.

(4) « Gravissimis suis sumptibus, ejusdem sancti [Lamberti] ecclesiam adornavit pretiosissimis tapetiis, cappis, aliisque altaris paramentis; campanas etiam sonoras ac mirae magnitudinis pro

En outre, pour renfermer les restes de saint Théodard, le précepteur de saint Lambert, Erard avait fait confectonner, en 1508<sup>(1)</sup>, une châsse en argent, dont le souvenir ne nous a été transmis que par l'un ou l'autre de nos historiens. Et cependant, au dire de l'un d'entre eux, cette châsse constituait une œuvre d'art absolument remarquable<sup>(2)</sup>.

majori ejusdem ecclesiae reverentia,..... .., suis impensis fieri curavit. » JEAN DE BRUSTHEM, *Vie d'Erard de la Marck*, p. 79.

Au sujet des douze chapes et des médailles précieuses ainsi que des deux cloches, données par Erard à Saint-Lambert, voyez H.-X. DE VILLENFAGNE, *Nouveaux mélanges historiques et littéraires*, publiés par X. de Theux, Liège, L. Grandmont-Donders. 1878, pp. 194-195.

(1) C'est du moins la date donnée par Louis ABRY, *Les hommes illustres de la nation liégeoise*, édition H. Hellbig et S. Bormans, Liège, L. Grandmont-Donders. 1867, p. 304.

(2) « Opus aliud pari religione, magnificentiaque non multo inferiore clarum saneque regium, meditari coepit piissimus Antistes, ac postea perfecit, quo sancti martyris Lamberti gloriae aliquid se credit additurum. Theodardum quippe S. Lamberto fuisse sciebat, et in adolescentia praceptorum, et antecessorum in episcopatu, et martyrii palma recenti e Vangionibus ab ipso fuisse reevectum, Leodiique collocatum, ut meritis nobili victoria honoribus coleretur. Quare sacras tanti Pastoris exuvias suscepit exornandas. Thecam ex argento nobilem curavit, moleque ac pondere spectabilem, sed arte potissimum elaboratam insigni, ut aliam ullam toto Belgio nesciam esse conferendam. » B. FISEX, *Historiarum ecclesiae leodiensis pars secunda*, Leodii, G.-H. Streel, 1696, p. 322, à l'année 1508.

A propos de cette châsse, L. ABRY *Op. citat.*, pp. 304-305, donne les curieux détails suivants : « Le beau coffre dont j'ai parlé, fait l'an 1508 aux dépens d'Erard de la Marck, évêque de Liège, pour y renfermer les reliques de saint Théodard, martyr, prédecesseur de saint Lambert, a été porté en procession des Ecoliers par les orfèvres, par un privilège leur accordé l'an 1141, en place de celui dont les gens du comte de Bar s'étoient saisis pendant le siège de Bouillon, mais que les dits orfèvres regagnèrent, ayant battu l'ennemi en déroute avec l'assistance des bouchers, qui eurent aussi l'avantage d'en porter un autre en public par les derniers mariés

Le prince prenait aussi grand soin d'embellir le palais qu'il avait fait édifier. Mais, encore une fois, c'est d'une manière fort indirecte que nous en avons quelque détail : il a fallu l'admiration d'un voyageur étranger pour préserver de l'oubli le souvenir de ces peintures, de ces tapisseries et de ce mobilier qui contribuaient à faire du palais de Liège, l'une des demeures princières les plus somptueuses de l'Europe (1).

Dans ce palais, Erard avait rêvé de créer un véritable musée : il avait chargé Lambert Lombard d'acheter en

de leur collègue, de quoi ils se donnèrent bien de la gloire, non pas sans exaltation de la victoire et de la réduction du fort château de Bouillon. Les deux coffres dont l'histoire fait mention, n'étoient que de bois, enrichis assez passablement ; les autres, au contraire, faits du depuis, sont dignes de considération ; l'un est azuré d'émail, d'un dessin riant, à manière d'une église, embelli des douze apôtres en son circuit ; le tout artistement travaillé ».

Ce passage est assez confus, comme d'ailleurs tout l'ouvrage d'Abry : d'après la première phrase, il semblerait qu'il aurait parlé antérieurement, d'une manière explicite, de la chasse de saint Théodard. Or, je ne trouve rien d'autre à rapprocher de ce passage que la mention suivante : après avoir cité les noms de plusieurs orfèvres liégeois du xv<sup>e</sup> siècle, ABRY (*Op. citat.*, p. 301) continue : « desquels on doit présumer avoir été faits les beaux coffres et autres qu'on expose dans la cathédrale... »

Il faut remarquer aussi qu'Abry cite deux châsses, celle de saint Théodard et celle que portaient les bouchers, mais il n'en décrit qu'une. Laquelle ? C'est ce qu'il serait fort intéressant de pouvoir déterminer. Si cette chasse « à manière d'une église » est celle de saint Théodard, elle fournirait un exemple bien curieux de la persistance des formes de l'orfèvrerie du moyen âge. Je suis cependant tenté d'admettre que c'est d'elle qu'il s'agit, car l'autre chasse, celle des bouchers, était certainement plus ancienne et Abry qui professait le dédain de ces contemporains pour les œuvres de l'époque « gothique », ne se serait pas mis en peine de la décrire.

(1) Voy. Philippe DE HURGES, *Voyage à Liège et à Maestrecht en 1615*, édition Michelant, Liège, D. Cormaux, 1872, pp. 94-111 et cfr T. GOBERT, *Les rues de Liège*, t. III, pp. 35-38.

Italie des peintures, des statues et des vases antiques <sup>(1)</sup>. Il ne lui fut pas donné de réaliser ce dessein. Mais quand la mort, mettant un terme à ses projets grandioses, le coucha dans le tombeau où, depuis 1528, un spectre grimaçant appelait le prince, la dépouille mortelle d'Erard fut déposée dans le chœur de Saint-Lambert, sous ce mausolée superbe dont l'épaisse dorure seule valut plus de cent mille francs à quelque révolutionnaire habile <sup>(2)</sup>.

Je n'ai parlé que des travaux artistiques qu'Erard fit exécuter de ses deniers, mais pour se former une idée exacte de son activité dans ce domaine, il faudrait encore rappeler la part plus ou moins directe que, sans aucun doute — les vitraux en font foi, — il prit à l'achèvement de l'église de l'abbaye de Saint-Jacques, de celle de la collégiale de Saint-Martin et à la sculpture du beau portail de Saint-Lambert <sup>(3)</sup>; il serait aussi nécessaire de dire un mot de ces meubles, de ces verrières, de ces dinanderies, de ces manuscrits <sup>(4)</sup>, de ces gravures, de ces œuvres d'art si diverses, sur lesquelles la présence de ses armoiries apparaît comme un hommage rendu à son administration bienfaisante; il faudrait enfin se souvenir de la protection qu'il accorda aux artistes de son époque, aux Suavius, aux Lombard et à leurs disciples <sup>(5)</sup>. Mais, de

(1) Cfr J. DARIS, *Histoire..... de Liège au XVI<sup>e</sup> siècle*, p. 121.

(2) [H.-N. DE VILLENFAGNE], *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liège*, t. II, Liège, P.-J. Collardin, 1817, p. 240. Sur ce tombeau, voy. J. HELBIG, *La sculpture..... au pays de Liège*, pp. 101-103 et les sources citées par cet auteur.

(3) Sur ce portail, voy. J. HELBIG, *Op. citat.*, p. 153.

(4) Je signale à titre d'exemple, *La Vie d'Adrien VI*, par Gérard Moringus, à la Bibliothèque royale, à Bruxelles (manuscrit n<sup>o</sup> 10167).

(5) Voy. à ce sujet J. HELBIG, *Op. citat.*, pp. 153-156; IDEM, *La peinture au pays de Liège et sur les bords de la Meuse*, nouvelle édition, Liège, Imprimerie Liégeoise, 1903, pp. 150-154 et IDEM, *Lambert Lombard, peintre et architecte*, Bruxelles, V<sup>e</sup> J. Baertsoen, 1893, pp. 13-22.

nouveau, ici, la sécheresse des documents ne permet que de deviner plus qu'ils n'apprennent.

Erard ne s'en tenait pas d'ailleurs aux dépenses somptuaires pour son palais ou les églises : il contribua largement à la restauration ou à la reconstruction des châteaux de Franchimont, de Hierges, de Dinant, de Stockhem, de Curange et à l'érection de tours puissantes à divers endroits de l'enceinte de Liège <sup>(1)</sup> ; la plupart de ces travaux furent même exécutés complètement à ses frais <sup>(2)</sup>. Parmi les châteaux de la principauté, celui auquel il apporta le plus de soin fut le château de Huy. Nous en reparlerons plus loin.

Dépensant noblement des revenus considérables pour des œuvres artistiques ou des travaux d'utilité publique, entouré d'un cénacle d'érudits, prenant à son service comme secrétaire le célèbre humaniste Jérôme Aléandre <sup>(3)</sup>, s'intéressant au mouvement scientifique, se tenant en relation avec les beaux esprits de son temps — tel Erasme <sup>(4)</sup> —,

(1) JEAN DE BRUSTHEM, *Vie d'Erard de la Marck*, pp. 24, 34, 54 et 58.

(2) « Et quia jam alia loca ruinosa ad munimen et decorem patriae suis gravissimis sumptibus restaurarat, ut de Huyo, Dyonanto et Franchimont supra meminimus... ». J. DEBRUSTHEM, *Op. citat.*, p. 54 ; « Jussit propriis impensis instaurari [le château de Curange], et fossatis fortibusque muris circumvallari ». IDEM, *Ibidem*, p. 58. S'il faut en croire L. MÉLART (*L'histoire de la ville et chasteau de Huy*, Liège, J. Tournay, 1641, p. 308), Erard aurait employé à ces travaux la valeur des cadeaux que le roi François I<sup>er</sup> lui avait faits lorsque l'évêque était allé assister à son sacre à Reims « où il sceut si bien faire et courtirer les faveurs du Roy, qu'il en retourna chargé et comblé de grandes richesses, lesquelles il employa tant à la réparation des chasteaux de Stochem et de Curenge, que autres places qui alloient autrement en decadence et ruine ».

(3) Sur les relations d'Erard avec Aléandre, voy. J. PAQUIER, *Jérôme Aléandre et la principauté de Liège (1514-1540)*, Paris, A. Picard, 1896.

(4) Au sujet de l'affection qu'Erard témoignait envers Erasme, nous possédons le curieux témoignage de Pascal de Bierset, moine de Saint-Laurent, à Liège, qui écrivait au célèbre humaniste : « J'ai



Mécène intelligent, aimant le faste, Erard de la Marek apparaît véritablement aux regards de l'historien comme un grand seigneur de la Renaissance. Sa noble figure est une de celles qui avaient le plus frappé l'esprit de nos ancêtres, une de celles dont ils avaient le plus fidèlement conservé la mémoire. Il n'y a pas longtemps, le nom de *Marka* était encore populaire dans sa ville épiscopale : il évoquait le souvenir d'une ère de prospérité et de paix, d'une époque de magnificence et de luxe.

Le 14 octobre 1809 <sup>(1)</sup>, des ouvriers, en procédant à l'enlèvement des décombres sur l'emplacement du chœur de la cathédrale Saint-Lambert, mirent au jour le cercueil d'Erard de la Marek. Aux termes emphatiques d'un rapport officiel du temps, « a peine le tombeau fut-il découvert qu'il fut entouré des palmes de la gratitude » <sup>(2)</sup> et « les habitans » demandèrent « la permission de célébrer une fête religieuse en témoignage de leur gratitude envers le prince de la Marek par lequel ils furent gouvernés avec sagesse et bonté » <sup>(3)</sup>. « Les vertus et les bienfaits [de ce] prince », écrivait encore l'auteur du

remis au prince la lettre et la *paraphrase*. Il a lu la lettre à haute voix : puis, baisant ton petit présent, il s'écriait de temps en temps avec un accent de joie : Cher Erasme ! » D. NISARD, *Renaissance et Réforme*, Paris, Calmann-Lévy, t. I, 1877, p. 143. Erard et Erasme se rencontrèrent, entre autres, à Bruges, en 1521. Voy. Jean DE BRUSTHEM, *Vie d'Erard de la Marek*, p. 71.

(1) C'est la date donnée par J.-B. Mouhin (Voy. *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. II (1854), p. 160).

(2) Lettre du préfet Micoud d'Umous aux ministres de l'Intérieur et des Cultes, en date du 23 octobre 1809. Cette lettre a été publiée par J. DEMARTEAU (*Conférences de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*, 3<sup>e</sup> série (1890), p. 112) sous la date du 16 octobre 1809. Ce document, ainsi que ceux qui sont cités dans les notes suivantes, repose aux Archives provinciales de Liège.

(3) Lettre du même au ministre de l'Intérieur, en date du 20 février 1810.

rapport que je viens de citer, le préfet Micoud d'Umons, « sont attestés par les historiens et sont encore, en ce moment, l'objet de la gratitude des habitans de cette ville » (1).

D'autres princes dont les ossements furent alors arrachés à la terre, avaient aussi gouverné leur peuple avec sagesse et bonté : Micoud d'Umons cependant note que « les habitans de la commune » sont « indifférens sur ce que deviendront leurs restes » (2). Quoi qu'il faille penser de cette indifférence, il est, en tout cas, certain que leurs dépouilles ne furent pas l'objet d'attention spéciale. Mais le prestige de l'art auréolait le souvenir d'Erard et lui valait, bien des siècles après sa mort, une faveur que leurs seules vertus n'avaient pu conserver aux autres souverains dont la cathédrale Saint-Lambert avait abrité les tombeaux.

Malheureusement, en ce qui regarde le côté artistique du règne d'Erard, les chroniqueurs, je le répète encore, s'en tiennent à des expressions vagues et les faits de cette nature qu'ils ont consignés, avec un laconisme désespérant, sont extrêmement rares. On en peut juger par l'esquisse que j'ai tracée plus haut et pour laquelle je pense avoir rassemblé tous les traits épars qu'ils nous ont fournis. Pas un d'entre eux n'a même songé à noter le nom de l'auteur du mausolée d'Erard, et c'est un acte relatif au pavage de la cour du palais qui a livré le nom de l'architecte de cet admirable édifice (3). Ce sont donc des documents d'ordre financier ou domestique qui parviendront à jeter quelque lumière sur cet aspect si intéressant du règne d'Erard : ce sont eux qui permettront de se rendre

(1) Lettre du même au même, en date du 20 novembre 1809.

(2) Lettre du même aux ministres de l'Intérieur et des Cultes, en date du 30 mars 1810.

(3) Voyez T. GOBERT, *Les rues de Liège*, t. III, p. 29.

parfaitement compte des motifs de l'admiration que son glorieux pontificat a suscitée chez ses contemporains.

L'inventaire de l'argenterie d'Erard de la Marek mérite, à ce titre, de fixer l'attention. L'original de cet inventaire nous a été conservé par Arnold de Wachtendonck, doyen de Saint-Martin, qui l'a inséré dans son recueil intitulé : *Collectio variorum diplomatum*. Une copie, exécutée semble-t-il par Charles Langins, se trouve dans la *Collectio variorum diplomatum et actorum ecclesiae et patriae leodiensis* réunie par ce dernier. Ces deux manuscrits, après avoir fait partie de la collection de X. de Theux, reposent aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Université de Liège (1).

Pour faire connaître au lecteur les circonstances dans lesquelles cet inventaire fut dressé, il est nécessaire que nous revenions au château de Huy. Ce château, Erard, dès 1507 (2), en avait entrepris la restauration complète : en 1516, on y travaillait encore : Erard eût, cette année-là même à calmer, à son sujet, les susceptibilités ombrageuses des Hutois. Il le fit avec beaucoup de finesse et de sens politique (3).

La position du château suffisait à le rendre presque

(1) Je me propose, après avoir publié le catalogue des manuscrits légués à la Bibliothèque de l'Université de Liège par le baron A. Wittert, de faire paraître le catalogue détaillé des manuscrits du même dépôt, provenant de la collection X. de Theux.

(2) « [1507]. Ope igitur et vigilantia domini Erardi de Marca castrum Huyense a fundamentis sumptuosissimo opere innovatum est ». JEAN DE BRUSTHEM, *Vie d'Erard de la Marek*, pp. 23-24.

(3) « Eodem anno, subortis quibusdam simultatibus inter dominum Leodiensem et oppidum Huyense, ut aiebant, propter libertates quasdam seu consuetudines ejusdem oppidi, vel, quod magis arbitratur, quod tam studiosa castrum Huyensis instauratio lividis animis et insanis oculis forsitan internam augetet rubiginem. » IDEM. *Ibidem*, pp. 61-62. Au sujet de la manière dont Erard calma les Hutois. L. MÉLART (*Histoire de la ville et chasteau de Huy*, pp. 308-309) amplifie le récit de J. de Brusthem et l'agrément de détails de son crû.

inexpugnable <sup>(1)</sup>. Il était destiné, sans doute, à offrir au prince, comme jadis il avait offert à ses prédécesseurs, un refuge contre un coup de main <sup>(2)</sup>, à lui fournir une retraite lorsque mécontent des Liégeois, il abandonnait sa capitale <sup>(3)</sup>, et pour mieux ménager les ressources nécessaires en cas de siège, Erard avait fait, à grands frais et à grand'peine, creuser un puits qui fournissait aux habitants du château une eau abondante <sup>(4)</sup>. Mais la nouvelle construction était bien différente de la massive forteresse qui, sur le promontoire où les peuplades préhistoriques s'étaient jadis retranchées, avait remplacé un castellum romain <sup>(5)</sup>. C'était maintenant à l'intérieur, un véritable château ; les murs des appartements du prince étaient tendus de tapisseries <sup>(6)</sup> et, sur l'ordre d'Erard, la chapelle dédiée aux saints Cosme et Damien, avait été, en 1507, décorée de peintures par Jean Peeckx de Looz, qui fut plus tard abbé de Saint-Laurent <sup>(7)</sup>.

1) « Castrum Huyense, quod pro situs sui difficultate pene fertur inexpugnabile. » JEAN DE BRUSTHEM, *Vie d'Erard de la Marck*, p. 23.

2) « Et ideo [à cause de sa situation inexpugnable] Leodiensium pontificum semper extiterat praesidium et asyllum refugii singulare ». IDEM, *Ibidem*, p. 23.

3) On a vu plus haut (p. 236, note 2) qu'en 1514, Erard, mécontent de son chapitre, s'était retiré à Franchimont. On pourrait multiplier les exemples de ces retraites.

4) « His etiam diebus [1511], reverendissimus episcopus magna cum industria, majoribus impensis et laboribus fontem vivum et lymphidissimum de rupe in castro Huyensi scaturire fecit, qui et aquarum copiam variis usibus exhibet. » J. DE BRUSTHEM, *Op. citat.*, p. 38.

5) Voyez *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXVI (1897), p. 34 et t. XXXIV (1904), p. 85.

6) « Nous entrons dans la salle du festin, ornée de grands et nombreux tapis », écrit Pascal de Bierset à Erasme. D. NISARD, *Renaissance et Réforme*, t. I, p. 143.)

7) « Quin et sacellum in ipso [castro Huyensi] cura diligenti instauravit, variisque devotis picturis pretiosisque paramentis miro

Rien que par sa situation, d'ailleurs, le château devait offrir un séjour fort agréable. Suivant ce qu'il nous est permis d'en juger aujourd'hui, après qu'un siècle d'industrie a fait perdre à la vallée de la Meuse la plus grande partie de ses charmes, la vue dont on jouissait alors du sommet de la roche où s'érigeait le château, était certainement merveilleuse. Que l'on y ajoute une décoration élégante, un mobilier somptueux, que l'on se représente les appartements resplendissant de l'éclat de cette argenterie abondante dont on trouvera plus loin l'énumération, et l'on excusera un religieux de l'époque de ne s'être souvenu, pour qualifier Erard et les membres de sa famille, évoluant dans ce riche décor, que des noms des divinités de l'Olympe <sup>(1)</sup>.

Erard affectionnait cette demeure. Il y avait réuni son argenterie ; elle s'y trouvait encore en 1533. Ce fait s'explique d'autant mieux que ce fut seulement le 17 juillet 1532 que le prince pût souper en son palais de Liège et que c'est le 25 avril 1533 qu'il y logea pour la première fois <sup>(2)</sup>.

Le 3 juillet 1533, tandis que le prince se délectait sans doute dans la société de quelques amis lettrés <sup>(3)</sup>, son

modo decoravit. » (Jean DE BRUSTHEM, *Vie d'Erard de la March*, p. 24). Sur ces peintures et sur Jean Peeckx de Looz, qui les exécuta alors qu'il était moine à l'abbaye de Saint-Laurent, dont il devint plus tard abbé, voy. J. HELBIG, *La peinture au pays de Liège et sur les bords de la Meuse*, pp. 83-86 et IDEM, *L'art mosan depuis l'introduction du christianisme jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, publié par J. Brassinne, t. I, Bruxelles, G. Van Oest et C<sup>ie</sup>, 1906, p. 128.

(1) Voy. la lettre de Pascal de Bierset à Erasme (D. NISARD, *Renaissance et Réforme*, t. I, p. 143).

(2) Cfr T. GOBERT, *Les rues de Liège*, t. III, p. 29.

(3) J. DE BRUSTHEM (*Op. citat.*, p. 50), parlant de la retraite d'Erard à Franchimont, en 1514 (Cfr ci-dessus, p. 236, n. 2), dit : « In Franchimont autem recreationis gratia quosdam ex Leodio viros ad se evocavit, ut illorum conspectu et alloquio recreatus omnem tristitiam deponeret. »

maître d'hôtel, Philippe Pielvake — ou mieux Poilvache, — Monseigneur de Laval, Englebert Chabotz et maître Léonard, orfèvre, procédaient à l'inventaire de son orfèvrerie et de son argenterie. D'autres inventaires de ce genre avaient été précédemment dressés <sup>(1)</sup>, mais celui-ci empruntait aux circonstances une importance particulière.

Un peu plus d'un an auparavant, le 29 mai 1532, par devant les échevins de Liège, comparaissaient d'une part Léonard de Bommershoven <sup>(2)</sup>, orfèvre, et son gendre Collar, fils de feu Cornélis d'Ans, et d'autre part, Hubert de Tolnis, doyen de Saint-Jean-l'Évangéliste, et Philippe Poilvache, dont le nom vient d'être cité, tous deux représentant le prince.

Les parties exposèrent aux échevins qu'Erard avait confié à l'orfèvre le soin de compléter, par l'exécution d'un assez grand nombre de pièces, la garniture de trois buffets <sup>(3)</sup>.

Le texte du contrat emploie à ce sujet le terme de « buffet d'argent », qui, interprété littéralement par certains archéologues, leur a fait croire qu'il s'agissait de meubles entièrement confectionnés en métal précieux <sup>(4)</sup>,

(1) « Corrompant et abolissant toutes autres vielles inventoires pareidevant faictes » est-il dit au début de ce document. Voyez ci-après, p. 258.

(2) « Léonard de Bomersom » est cité par ABRY (*Les Hommes illustres de la nation liégeoise*, p. 301.) Il semble ressortir du texte qu'Abry aurait rencontré le nom de ce Léonard dans un registre du métier des fèvres, sous l'année 1508.

(3) Cet acte, transcrit dans le registre n° 28 du fonds des Echevins de Liège, Obligations, reposant aux Archives de l'État, à Liège, a été publié par M. Edouard Poncelet dans *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, t. V (1894-96), pp. 121-124.

(4) Cfr Henry HAVARD, *Histoire de l'orfèvrerie française*, Paris, Librairies-imprimeries réunies, 1896, p. 146, n. 1 et p. 317, où l'auteur rapporte que le 9 mars 1530, lorsque les conseillers et échevins de Paris discutèrent la nature du cadeau qui devait être offert l'année

tandis que dans la langue de l'époque, le mot buffet désignait non seulement le meuble, mais s'appliquait aussi à l'argenterie qu'on y plaçait comme garniture <sup>(1)</sup>. L'argenterie de chacun des buffets qui nous occupent, était ornée d'un décor uniforme : le nombre et le genre des pièces qui formaient la garniture de chaque buffet semblaient du reste, réglés par l'usage, ou si l'on préfère par la mode. A la garniture du premier de ces buffets, exécutée par Michel, orfèvre de Malines <sup>(2)</sup>, et dont les pièces étaient ornées d'un décor imitant des plumes <sup>(3)</sup>, il ne manquait que deux flacons, qui devaient peser cinquante mares. Les pièces « enfoncées et relevées », c'est-à-dire décorées

suivante à la reine Eléonore, seconde femme de François 1<sup>er</sup>, à l'occasion de son entrée dans la capitale, certains proposèrent de lui remettre « un beau buffet bien complet, de vaisselle d'argent toute vermeille, de la plus belle façon que l'on pourra adviser ». Ce texte ne laisse pas de doute sur le sens du mot buffet pris dans cette acception.

(1) Il faut rapprocher de cette désignation « buffet d'argent », les phrases suivantes de notre Inventaire : « S'ensient la chapelle de Monseigneur d'argent dorée » : « S'ensient la petite chapelle de Monseigneur blanche, quy est entre les mains du sudiet Sire Philippe. » Voyez ci-après pp. 266 et 267.

(2) Nous voyons, en 1524, l'abbé de Saint-Trond, Guillaume de Bruxelles, s'adresser à un artiste malinois pour la confection d'un précieux tabernacle qui fut placé sur un autel de la chapelle des saints Euehère et Trudon, et qui coûta 800 florins brabant (Voy. *Chronique de l'Abbaye de Saint-Trond*, édition C. de Borman, t. I, Liège, L. Grandmont-Donders. 1877, pp. 365-366). Le nom de Michel March, orfèvre malinois, se rencontre dans *l'Inventaire de Philippe de Clèves*. Voy. ci-après p. 255.

(3) Plumassé. Cfr plumeté, ée « dérivé de plume ». HATZFELD et DARMESTETER, *Dictionnaire général de la langue française*, Paris, Ch. Delagrave, s. d., p. 760 et « Plumeté, orné d'une gravure figurant des plumes ». F. GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, t. VI, Paris. E. Bouillon. 1889, p. 234. Les plumes apparaissent souvent dans la composition des grotesques. Certaines feuilles frisées, ainsi que les palmes feuillagées et frisées, présentent l'aspect de plumes ; il en est de même de certains lambrequins contournés.

de godrons ou oves en creux et en relief alternant <sup>(1)</sup>, qui se trouvaient déjà sur le deuxième buffet étaient dues à maître Rombaut van der Dorp, et si je ne me trompe, ce nom nous ramène encore à Malines. Pour ce buffet, le prince demandait à son orfèvre deux grands pots, du poids de cent et dix mares ; douze tasses, avec quatre couvercles, de cent et quinze mares ; deux flacons, de cinquante-cinq mares ; un navire, ou nef, de cent et vingt mares ; un pot à eau, de trente mares ; deux aiguières de trente-cinq mares et douze gobelets de soixante-quinze mares.

Enfin, les pièces fournies pour le troisième buffet, par l'orfèvre Mare Glaffer, étaient décorées « d'écaillés de poisson » <sup>(2)</sup>. Il manquait à la garniture douze tasses avec quatre couvercles, du poids de cent dix-huit mares <sup>(3)</sup> ; deux flacons, de cinquante mares ; un navire de quatre-vingt-dix mares ; un pot à eau de trente mares ; deux aiguières de vingt mares et, finalement, douze gobelets, avec quatre couvercles, de soixante-deux mares.

Le prince devait fournir à l'orfèvre la matière première, c'est-à-dire l'argent nécessaire à la confection de ces objets et l'artiste promettait de livrer la commande au plus tard, le jour de la fête de saint Jean-Baptiste de l'année suivante, soit le 24 juin 1533. Pour donner toute garantie au prince au sujet de l'exécution du contrat, Léonard de Bommerhoven et son gendre, qui sans doute était son collaborateur, engagèrent tous leurs revenus et tous leurs biens, depuis les immeubles qu'ils occupaient et ceux qu'ils donnaient à bail, jusqu'à leur mobilier, leurs ustensiles et

(1) Ce décor était fort employé en Allemagne au xvi<sup>e</sup> siècle, particulièrement à Nuremberg et à Augsbourg.

(2) Le décor d'imbrications jouissait aussi, au xvi<sup>e</sup> siècle, d'une grande faveur en Allemagne.

(3) Trois de ces tasses avaient déjà été exécutées et fournies, peut-être à titre d'échantillon.



même leurs outils. Le contrat ne faisait pas mention du prix qui serait dû à l'orfèvre, mais la somme de deux cent vingt-quatre kilogs et demi <sup>(1)</sup> d'argent que devait fournir Erard, témoigne de l'importance de la commande princière.

Comme son nom l'indique, Léonard de Bommershoven était originaire des environs de Tongres <sup>(2)</sup>. Le texte du contrat prouve que depuis longtemps, il était fixé dans la capitale de la principauté : tous ses immeubles se trouvaient à Liège <sup>(3)</sup>. Lui-même habitait « en la céarie du prince », c'est-à-dire en cet endroit privilégié, qui correspond à une partie de la rue Sainte-Ursule actuelle, et dont les habitants qui se livraient au commerce n'avaient, de ce chef, aucune redevance à payer à un métier <sup>(4)</sup>. L'historien des *Rues de Liège* nous apprend qu'en cet endroit les propriétés étaient très recherchées, par conséquent de grande valeur <sup>(5)</sup>. Outre l'immeuble qu'il occupait, Léonard y possédait cependant une rente sur une autre maison, et, non loin de son habitation, mais sans que nous sachions si elles se trouvaient également en la « céarie », il était propriétaire encore de deux autres maisons de rapport. Sauf une maison située sur le pont d'Île tous les autres immeubles sur lesquels il touchait des rentes étaient situés Outre-Meuse : en Bêche et rue Puits-en-Sock.

Nous avons vu qu'il avait donné sa fille en mariage à Collard, fils de Cornélis d'Ans : la fille de l'orfèvre avait

(1) C'est le chiffre donné par M. Edouard Poncelet (*Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, t. V (1894-96), p. 121) : le marc équivalait donc à 233 grammes 85.

(2) Bommershoven, arrondissement et canton de Tongres.

(3) J'ai noté plus haut qu'il semble résulter d'un texte d'Abry que Léonard de Bommershoven aurait relevé le métier des fèvres en 1508.

(4) T. GOBERT, *Les rues de Liège*, t. I, pp. 219-221.

(5) IDEM, *Ibidem*.

épousé le fils d'un confrère <sup>(1)</sup>, et l'indication que l'on tire de ce fait concorde bien avec l'impression que donne la possession des immeubles à Liège. C'était en Gérardrie que le jeune ménage était fixé <sup>(2)</sup>.

Aidé, sans aucun doute par ce gendre, Léonard avait terminé en temps opportun les objets que lui avait commandés le prince et l'inventaire auquel il prenait part, le 3 juillet 1533, était fait, semble-t-il, à l'occasion de la livraison de ses travaux. Cet inventaire distingue soigneusement les objets en or, la « vaisselle dorée », c'est-à-dire les pièces en argent recouvert d'une couche de dorure, et enfin la « vaisselle blanche », dont la matière première n'avait point subi cette opération.

Nous trouvons tout d'abord la vaisselle dorée, et ensuite la vaisselle blanche, confiées au bouteiller Petit Jean de Villers <sup>(3)</sup>. Le titre du personnage indique le genre de pièces qu'il faut s'attendre à voir entre ses mains.

C'étaient les objets qui servaient à la garniture de la table, et qu'on laissait ordinairement dans la salle à manger : les flambeaux, les salières, les tranchoirs, c'est à dire les plats sur lesquels on découpait et on servait les viandes, une trousse de couteaux, deux boîtes où l'on gardait de la coriandre, les cuillères, un gril d'argent « pour les rostirs » de Monseigneur. C'étaient aussi les réci-

(1) Parmi les ciseleurs liégeois du début du XVII<sup>e</sup> siècle. L. ABRY (*Les hommes illustres de la nation liégeoise*, p. 301) cite : « Cornelis d'Ans... et autres, desquels on doit présumer avoir été faits les beaux coffres et autres qu'on expose dans la cathédrale, des chandeliers et autres meubles d'autel, qu'on a refondus de temps en temps pour en faire d'autres plus à la mode ».

(2) « Et ledit Collard, premier sa maison, seillie et assieze à tonttes ses appartenances où il maint à présent, séante en Gérardrie à Liège entre ses jointants. » *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, t. V (1894-1896), p. 124.

(3) Sur la division de la responsabilité dans la garde de l'orfèvrerie. cfr H. HAVARD, *Histoire de l'orfèvrerie française*. pp. 237-238.

pients destinés à contenir les liquides de tout genre, depuis les aiguères <sup>(1)</sup> et les bassins, au nombre de huit, d'autant plus nécessaires aux convives que l'usage des fourchettes était encore peu répandu, jusqu'aux flacons, aux pots, aux coupes, à une soixantaine de gobelets, aux nombreuses tasses, dont une « pour faire l'assay », pour goûter les breuvages avant de les offrir au prince <sup>(2)</sup>, à un eruchon où l'on buvait à même la bière, et à deux demi-setiers dans lesquels on la déposait. Notons aussi un « roemer » dont le pied et le couvercle étaient en argent doré, ainsi qu'un « boucal de cristalin » fermé d'un couvercle en argent, qui pourrait bien être un des plus anciens produits cités de nos habiles verriers <sup>(3)</sup>, et enfin une « coupe » munie de « œuillers », sans doute un drageoir <sup>(4)</sup>.

La vaisselle de cuisine se composait surtout des plats, au nombre de plus d'une centaine, des écuelles et des sauciers, des « réchauffoirs » sur lesquels, à table, on déposait les mets. Signalons aussi une louche percée de trous « pour les oranges ».

L'argenterie dont il vient d'être question, était celle dont on faisait ordinairement usage ; les pièces qui reposaient sur les buffets n'étaient utilisées que dans les festins d'apparat ou même servaient simplement de décoration.

(1) Parmi celles-ci se trouve une aiguère « servant à la chambre de Monseigneur ».

(2) Voyez H. HAVARD, *Histoire de l'orfèvrerie française*, p. 360, n. 4 et pp. 233 et 335, la représentation de deux coupes avec leur couvercle destiné « à faire l'essai ».

(3) Dans le cas contraire, il s'agirait, semble-t-il, d'un objet provenant de Venise. Rappelons, à ce propos, qu'Erard avait fait cadeau à Marguerite d'Autriche d'un « grant verre vert,....., le couvercle et le pied d'argent doré » (*Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 3<sup>e</sup> série, t. XII (1871), p. 20), qui pourrait avoir été fabriqué dans notre pays.

(4) Le drageoir contenait des confitures, des sucreries, qui étaient offertes après le repas ; il était couvert et souvent placé sur un plateau garni de œuillers.

Le châtelain et Hugues Raguët, peut-être son lieutenant, assumaient la responsabilité de leur conservation. Nous trouvons tout d'abord deux des coupes les plus précieuses que possédait Erard, car elles étaient en or, puis les objets déposés sur les buffets dont Léonard de Bommershoven avait complété la garniture. Nous avons dit plus haut que cette garniture était sensiblement la même pour les différents buffets. Chacun des trois meubles de ce genre signalés dans l'inventaire portait une nef, la pièce capitale de la série <sup>(1)</sup>, deux barils, deux grands pots, un pot à eau, deux grandes bouteilles, deux grands flacons, deux bassins, deux aiguières, une douzaine de grandes tasses et une douzaine de grands gobelets. Sur les deux premiers buffets, les douze tasses, de même que les douze gobelets, étaient accompagnées de quatre couvercles; sur l'autre buffet, les couvercles n'étaient au nombre que de trois. Quand nous aurons ajouté que le premier buffet portait en plus que les autres une cuve et une corbeille, nous aurons signalé les légères différences que les garnitures présentaient entre elles. Cette uniformité, ainsi qu'il a été dit plus haut, était due certainement aux exigences de la mode. Seules l'ornementation et la forme des pièces distinguaient les diverses garnitures.

On remarquera que le poids indiqué par l'inventaire pour plusieurs des objets façonnés par Léonard de Bombershoven n'est pas exactement le même que celui qui avait été stipulé dans le contrat : l'artiste avait naturellement conservé une certaine liberté d'allure. Aux mains du châtelain et de Hugues Raguët, nous trouvons encore diverses autres pièces d'apparat. La plus importante était une grande coupe dorée, accompagnée de six gobelets, de

(1) Voyez la reproduction de nefs de table, datant de la Renaissance, dans H. HAVARD, *Histoire de l'Orfèvrerie française*, pp. 316, 318 et 319, et sur l'objet lui-même, cfr M. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné du mobilier français*, t. II, Paris, V<sup>e</sup> A. Morel et C<sup>ie</sup>, 1871, pp. 134-136.

huit tranchoirs, de deux salières, d'une paire de mouchettes, de huit fourchettes et de sept couteaux, le huitième s'étant perdu. C'est, avec la trousse signalée plus haut, la seule mention de couteaux qui se rencontre dans l'inventaire et ce fait tendrait à prouver que l'usage de ces ustensiles était encore assez peu répandu. Notons en outre deux vases de porcelaines et un pot en grès montés en argent, puis de nouveau, des tasses, des flacons, une salière, des aiguères, des pots de petites dimensions pour divers usages, une assiette pour les œufs. Une remarque spéciale est due au « coffin a mettre oublys dedens », c'est à dire à la boîte ou au panier dans lequel on déposait ces pâtisseries <sup>(1)</sup>, et à un « potz a mettre succades ».

L'inventaire énumère ensuite les objets qui composaient les deux « chapelles » de l'évêque, la « chapelle d'argent doré » et la « petite chapelle d'argent blanc », le mot chapelle désignant la réunion des objets nécessaires à la célébration de la messe épiscopale. Ces objets étaient confiés au chapelain Philippe de Mohiville. Chacune de ces deux garnitures comportait une croix, deux chandeliers, deux burettes, un calice et une boîte à hostie. La chapelle d'argent doré avait en outre une paix, une clochette et un seau à eau bénite avec le goupillon.

Pour finir, nous trouvons mentionnée la « vaisselle de la chambre de Monseigneur », les objets qui servaient plus directement à l'usage personnel du prince : la « masse de cardinalité » à ses armes, de même que son cachet et son sceau, une écritoire avec quatre coffrets renfermant chacun une douzaine de jetons dont l'usage m'échappe, puis une cassolette d'argent pour parfumer l'appartement,

(1) « Le coffin à oublies dont on a fait la *boîte aux oubliés*, est... une véritable boîte, telle que la portent encore les marchands de gaufres ; mais le coffin et le coffineau sont plus spécialement des étuis et des paniers de vannerie ». GAY. *Glossaire archéologique du moyen-âge et de la renaissance*, t. I, Paris, Librairie de la Société bibliographique, 1887, p. 402.

une clochette, un vase pour chauffer l'eau pour faire la barbe et le bassin qui servait au même usage, une « bougie », c'est à dire un bougeoir, une tasse, un bassin, enfin le récipient qu'il est naturel de trouver dans une chambre à coucher et dont les rédacteurs de l'inventaire ne se sont pas mis en peine de déguiser le nom. Parmi cette vaisselle de chambre nous trouvons encore deux objets dont la présence ne s'explique que par le prix qu'y attachait le prince : une coupe d'or, munie d'un couvercle, ornée de onze rubis balais et de trente grandes perles que lui avait offerte son puissant ami Charles-Quint, et une coupe d'argent doré qui lui venait d'un abbé de Saint-Trond, qui ne peut guère être que Guillaume de Bruxelles (1).

L'inventaire se termine par une récapitulation du poids des différents groupes d'objets : trente-deux mares, deux onces pour l'orfèvrerie : deux cent quatre vingt-un mares, quatre onces et dix-neuf esterlins et demi pour la vaisselle d'argent doré et cinq cent quarante-trois mares et dix-neufs esterlins et demi pour la vaisselle d'argent blanc que conservait le bouteillier. La vaisselle de cuisine pesait six cent quatre-vingt-cinq mares et un esterlin et demi. Toutes les pièces confiées au châtelain, c'est à dire l'argenterie d'apparat, donnaient un total de trois mille trois cent soixante mares, six onces et seize esterlins et demi. Pour la garniture des deux chapelles, on trouvait trente et un mares, trois onces et sept esterlins et demi. Enfin, les objets qui se trouvaient dans les appartements de l'évêque et dont son chambellan avait la garde étaient portés à l'inventaire pour cinquante-quatre mares, six onces et sept esterlins. En les réduisant à nos poids actuels, nous trouvons que les trois pièces en or pesaient

(1) Guillaume de Bruxelles, après un abbatiat de 16 ans, mourut en 1532, « ingenti vi pecunie relieta ». Sur sa prélatrice et les nombreux travaux qu'il fit exécuter, voyez *Chronique de l'abbaye de Saint-Trond*, t. II, pp. 357-371.

à peu près sept kilogs cinq cents grammes. Les quatre mille neuf cent quarante-six marcs, six onces et onze esterlins et demi d'argent équivalent à plus de onze cent cinquante kilogs. A une époque où le métal possédait une valeur bien supérieure à celle qu'il a aujourd'hui, une telle quantité de matière première, abstraction faite de la mise en œuvre artistique, devait représenter une valeur considérable.

Mais il est juste de le noter : ce n'était point une vaine ostentation qui avait poussé Erard à s'entourer de ce luxe. Chef d'une importante principauté, il avait à traiter des hôtes princiers, voire même l'empereur, et l'on remarquera que les rares objets d'argenterie réservés à son usage personnel lui étaient presque tous venus par succession.

Quelques jours après que l'inventaire fut terminé, d'une large écriture, Erard y apposa la date du 16 juillet, qu'il fit suivre de son nom. Ensuite Philippe Poilvache, Englebort Chabotz et les différentes personnes aux soins desquelles cette argenterie était confiée, signèrent aussi le document. Le cuisinier qui ne savait pas signer, pria le chapelain de le faire à sa place.

On connaît par les indications que j'ai fournies plus haut, la provenance de la majeure partie des objets qui se trouvaient sur les buffets, ainsi que celle des deux grandes coupes déposées dans l'appartement de l'évêque.

L'inventaire note encore l'origine de quelques autres objets : un double plat servant de « réchauffoir » avait été donné, ou mieux légué à l'évêque par « Monseigneur de Ravestain », c'est à dire par Philippe de Clèves et de la Marek, seigneur de Ravestein, dont Erard fut un des exécuteurs testamentaires <sup>(1)</sup>. L'inventaire de ce seigneur

(1) Sur ce personnage, qui mourut le 28 janvier 1528 (n. st.), voyez J. DE CHESTRET DE HANEFTE, *Histoire de la maison de la Marek* pp. 49-55.

nous a été conservé <sup>(1)</sup>. Nous croyons y retrouver un bon nombre d'autres objets qui auraient alors passé par succession à Erard, mais ce document n'indique pas toujours le poids des différentes pièces, ce qui rend fort incertaines la plupart des identifications qui pourraient être tentées <sup>(2)</sup>.

Une petite coupe venait de Bruges. Erard l'avait, sans doute, acquise dans cette ville, lorsqu'en 1521, il y avait accompagné l'empereur <sup>(3)</sup>.

Les trois coupes achetées à Augsbourg constituaient, sans doute, également un souvenir de voyage <sup>(4)</sup>. A part les objets exécutés par Léonard de Bommershoven, une seule pièce est signalée comme ayant été confectionnée à Liège <sup>(5)</sup>.

Erard qui, conformément à la coutume régnante, se faisait suivre dans ses pérégrinations, d'une partie de son argenterie, avait dû reconnaître le danger de ces déplacements : lorsqu'en 1529, il avait accompagné à Cambrai, Marguerite d'Autriche qui allait conclure avec Louise de Savoie la célèbre Paix des Dames <sup>(6)</sup>, un des huit couteaux qui appartenaient à la grande coupe dorée <sup>(7)</sup> ne s'était plus retrouvé. Instruit par cette mésaventure, Erard dans ses voyages ordinaires n'emportait-il plus que le strict nécessaire ? Il est permis de le supposer en lisant cette

(1) Cet inventaire a été publié par J. FINOT, *Inventaire sommaire des archives départementales, antérieures à 1790, Nord*, t. VIII, Lille, L. Danel, 1895, pp. 422-435.

(2) Nous avons eu bien faire en les indiquant cependant, autant que possible, en note de notre texte.

(3) Voyez JEAN DE BRUSTHEM, *Vie d'Erard de la Marek*, p. 71.

(4) Sur la présence d'Erard à Augsbourg en 1530, voyez J. DE BRUSTHEM, *Ibidem*, p. 89.

(5) « Ung biberon faiet a Liege ». Sur le sens du mot biberon, voy. ci-après, p. 261, n. 1.

(6) Sur le voyage d'Erard, voyez J. DE BRUSTHEM, *Op. citat.*, p. 87.

(7) Voyez ci-après, p. 265.



mention : « Six gobelets d'argent pour porter par les camps avec Monseigneur » (1).

Si l'inventaire ne signale qu'exceptionnellement la provenance des objets, pas une seule fois il n'entre dans le détail au sujet de leur aspect. Nous aimerions à retrouver sous la plume du rédacteur, les indications précises des formes, souvent bizarres, que revêtait l'argenterie de ce temps ; on voudrait savoir si les émaux étaient venus prêter au métal le concours de leurs tons charmants ; connaître les sujets qui décoraient les flancs des coupes et des vases ; être davantage initié à l'art de cette époque. Mais ces renseignements ne présentaient point d'importance pour ceux dont les yeux contemplaient ces richesses. Le nombre des objets et leurs poids, voilà ce dont ils avaient à se préoccuper et nous ne pouvons leur en vouloir de s'être bornés à remplir leur office.

Moins de cinq ans après la confection de l'inventaire, Erard descendait dans la tombe. Son argenterie passa naturellement à ses héritiers ; elle fut dispersée. Ces objets qui avaient fait la joie des yeux de l'évêque-prince, victimes des caprices de la mode, ou des besoins de leurs nouveaux propriétaires, furent sans doute jetés au creuset. Une pièce ou l'autre a-t-elle échappé à la destruction et quelque collectionneur heureux possède-t-il, sans s'en douter, une épave de ce beau trésor ? Cette publication servira-t-elle à lui restituer un état civil ?

Je n'ose trop l'espérer. Les efforts des organisateurs de notre belle exposition de l'Art ancien de 1905 ne réussirent à mettre sous les yeux des visiteurs que deux ou trois pièces d'argenterie civile provenant de nos régions, antérieures au xvii<sup>e</sup> siècle (2). Les œuvres de Michel de Malines, de Rombaut van der Dorp, de Mare Glaffer,

(1) Voyez ci-après, p. 261.

(2) Voy. *Catalogue général de l'Exposition de l'art ancien au pays de Liège, 1905*, Liège, A. Bénard, s. d., *Orfèvrerie*.

de Léonard de Bommershoven, de tant d'habiles artisans ne se retrouvent pas et sans le soin que prirent Wach-tendonck et Langius de nous transmettre cet inventaire, le souvenir même en aurait disparu.

JOSEPH BRASSINNE.

---

*Inventoire <sup>(1)</sup> des vacelles quy sont entre les mains de Petit Jan de Villers, boutillier, corrompant et abolissant toutes autres vieilles inventoires pardevant faictes, faicte le III<sup>e</sup> de juillet, an XV<sup>e</sup> XXXIII, present le maistre d'ostel Philippe Pielvake, Monseigneur de Laval, Englebert Chabotz et maistre Linard, orphevre, pesée au poye de Troye.*

*S'ensieut la vacelle dorée estant entre les mains du dict Petit Jan.*

Et premier deux bassins, pesant xxv Mareks, iii Onces,  
1 1/2 Estrelins.

Item quatre esguiere couvertes, pesant xxvii M., ii O.,  
ii E.

Item deux flascons, pesant xxxi M., iii O.

Item xii grandes tasses, pesant liii M., ii O., xv E.

(1) Au premier feuillet on lit cette inscription d'une écriture postérieure : « Vasselles et argenterie qu'avoit feu Reverendissime Seigneur Monseigneur Erard de la Marche, Cardinal et Evesque de Liege, en l'an 1533, 3 de juillet.

Originel repertoire subsigné de la main dudict Seigneur Evesque et aultres ses officiers.

La vasselle d'or revient en tout 32 mareks, 2 onces.

La vasselle tant d'argent dorée que blanche iiiiii, ix<sup>e</sup>, xlvi mareks, vi onces, xi 1/2 esterlins, poix de Troye.

Nota. -- Une marek contient huyt onces : une once, xx esterlins un esterlin, 32 az.

Trespasat Monseigneur le Cardinal 1538, le 16 de fevrier ».

Item XII grands gobeletz avec deux couvercles, pesant  
LVII M., VI O., VII  $\frac{1}{2}$  E.

Item deux grandz potz, pesant XLIII M., II O., X E.

Item une petite coupe venant de Bruges <sup>(1)</sup>, pesant  
III M., II O., XVI E.

Item trois salieres dorées avec ung couvercle, pesant  
VI M., VI O., II  $\frac{1}{2}$  E.

Item deux salieres grandes, pesant V M., III O., III  $\frac{1}{2}$  E.

Item une petite saliere pour Monseigneur, pesant III O.

Item ung potekin couvert a boire cervoise, pesant I M.,  
VII O.

Item ung rammurt a pied et couvercle dorez <sup>(2)</sup>, pesant  
II M., I O., XVII  $\frac{1}{2}$  E.

Item IX coeuilliers de la grande coupe de Bruges, II M.,  
III O., V E.

Item ung gobelet couvert, pesant II M., III O.

Item trois petites coupes achetées à Ausburg <sup>(3)</sup>, pesant  
VIII M., I O., XIX  $\frac{1}{2}$  E.

Somme de ceste vacelle dorée est II<sup>c</sup> LXXI M., III O.,  
XIX  $\frac{1}{2}$  E.

*S'ensieut la vacelle blanche quy est entre les mains du  
sudict Petit Jan de Villers.*

Et premier deux bassins au soliel <sup>(4)</sup>, pesant XVI M.,  
VII O., X E.

(1) Quelques lignes plus loin l'Inventaire cite les « IX coeuilliers de la grande coupe de Bruges », mais comme il ne signale qu'une seule coupe provenant de cette ville, il s'ensuit que le qualificatif doit être erroné dans l'une des deux mentions. Sur cette « coupe », voy. ci-dessus. p. 251.

(2) « Un verre vert nommé *rivière*, avec pied et couvercle d'argent doré ». *Inventaire de Philippe de Clèves*, p. 428. *Rivière* me paraît être une mauvaise lecture pour *rumure* ou mieux *rumere*.

(3) Voyez ci-dessus, p. 256.

(4) Le rédacteur de l'Inventaire a en vue, semble-t-il, le décor dont ces bassins étaient ornés : le fond était probablement décoré de la représentation d'un soleil exécuté au repoussé.

- Item deux autres bassins à bortz doré, pesant xv M.,  
v O., xv E.
- Item deux petitz bassins blane, pesant xii M., i O., ii E.
- Item vi grands flascons d'argent, pesant lxxiii M., iii O.
- Item deux petitz flascons, pesant xi M., vi O., v E.
- Item deux demy stier à la cervoise, pesant xviii M.,  
iii O., xv E.
- Item vi potz d'argent, pesant xl M., vii O., xvi E.
- Item deux boittes à la coriande avec deux coeulliers <sup>(1)</sup>,  
iii M., i O., v E.
- Item xviii grans gobeletz avec deux couvereles, pesant  
lix M., iii O., xii 1/2 E.
- Item xxii tasses de commun <sup>(2)</sup>, pesant liii M., vi O.
- Item xxii grans gobelet de commun, pesant xliii M., i O.
- Item deux potz plumassez <sup>(3)</sup>, pesant vii M., iii O.,  
xii 1/2 E.
- Item une esguiere couverte servant a la chambre de  
Monseigneur, v M., ii O., v E.
- Item ung couverele d'ung boucal de cristalin, pesant  
xvi E.
- Item xii salieres dont il en y a six quarées et six petites,  
ix M., ii O., xvi E.
- Item xxxv trechoirs dont il en y at xii a bortz dorez,  
lv M., vii O., ix E.
- Item xxxvi coeulliers d'argent, pesant vi M., iii O., i E.
- Item quatre flambeaux, pesant xiiii M., v O., xi E.
- Item trois esguieres sans couverele, pesant xiiii M.,  
iiii O., xv E.

<sup>(1)</sup> « Une petite boîte à couverele pour coriandre ». *Inventaire de Philippe de Clèves*, p. 429.

<sup>(2)</sup> De commun, d'un usage habituel.

<sup>(3)</sup> Plumassez. Sur ce mot, voyez ci-dessus, p. 247, n. 3. Cfr « 2 grands pots d'argent, idem (tous plumassés ». *Inventaire de Philippe de Clèves*, p. 429.

Item ung biberon <sup>(1)</sup> faict a Liege, pesant i M., ii O.,  
xiii <sup>1</sup>/<sub>2</sub> E.

Item une trousse de couteaux avec le debout d'argent.

Item ung gril d'argent pour les rostirs de Monseigneur <sup>(2)</sup>,  
pesant iii M., x E.

Item deux potz nommez consciences <sup>(3)</sup>, pesant iii M.,  
iiii O., xv E.

Item vi grandes tasses avec ung couvercle, a pied et  
bort doré, pesant xxiiii M., iii O., xi E.

Item quatre assietes pour les oeufz, pesant ii M., vii O.,  
iii E.

Item une tasse pour faire l'assay <sup>(4)</sup>, pesant i M., vii O., v E.

Item vi gobeletz d'argent pour porter par les camps avec  
Monseigneur, vi M., iii O., xv E.

Somme de ceste vacelle blanche est <sup>vc</sup> xliii M., xix <sup>1</sup>/<sub>2</sub> E.

(1) D'après V. GAY (*Glossaire archéologique*, t. I. p. 153, ce mot désigne « le goulot, le bec d'un vase et le vase lui-même lorsqu'il servait à faire boire les malades », ou encore « une simple gargoulette comme celle des *baeins* de chapelle ». La fréquence des biberons dans les inventaires du moyen âge et de la renaissance me porte à croire que ce mot s'appliquait à tout vase muni d'un goulot. Dans certaines cérémonies, on se servait, pour présenter aux grands personnages l'eau destinée à se laver les mains, de deux bassins, se couvrant l'un l'autre : celui de dessous, muni d'un biberon, c'est à dire d'un goulot, contenait l'eau.

(2) « Une rôtissoire d'argent à faire *rosties* pour la poudre de Duc. » *Inventaire de Philippe de Clèves*, p. 428.

(3) « Le seul exemple que j'aie rencontré de ce nom appliqué à des vases », dit V. GAY (*Op. cit.* p. 418), « ne me permet pas d'en déterminer la signification ». L'exemple qu'il cite est tiré de *l'Inventaire de Philippe de Clèves*, p. 428, « 2 petits pots d'argent à couvercle, nommés *consciences*, pesant 4 mares, 5 onces ». Ce sont, évidemment, étant donné l'identité des poids, les deux pots qui reparaissent dans notre Inventaire. A mon avis, le mot *conscience* doit être rapproché de l'ancien mot français juste (wallon : *djusse*), qui désigne une cruche.

(4) « Une tasse d'argent à faire essai ». *Ibidem*.

*Inventoire de la vacelle de cuisinne faicte le III<sup>e</sup> jour de juillet, an XV<sup>e</sup> XXXIII, en la presence du maistre d'ostel Philippe Pielvake, Monseigneur de Laval, Engelbert Chabot et maistre Linard, orphevre, corrompant et abolissant toutes autres vielles inventoires. Laquelle vacelle est entre les mains de Hanse, le cuisinier.*

- Et premier six grans platz, pesant LVIII M., II O.
- Item xv autres grans platz apres les plus grans, pesant c xv M., VII O., XVI E.
- Item trois douzaines de moiens platz, pesantz c III<sup>xx</sup> M., VI O., XIII  $\frac{1}{2}$  E.
- Item trois douzaines et XI petitz platz, pesant c III<sup>xx</sup> xv M., VII O., XVII E.
- Item XVIII esquelles, pesant XLIII M., I O., X E.
- Item XII grandes esquelles, pesant XXXIII M., V E.
- Item XII sauserons <sup>(1)</sup>, pesant XVI M., III O., XVI E.
- Item ung double plat servant a reschauffoir, venant de feu Monseigneur de Ravestain <sup>(2)</sup>, pesant VIII M., VI O., XIII  $\frac{1}{2}$  E.
- Item trois reschauffoirs, pesant XVIII M., VI O., VI E.
- Item deux petites escoelles d'argent a oreilles, pesant III M., III O., V E.
- Item deux pieches d'argent perchées a pertuyetz pour mettre dedens les platz <sup>(3)</sup>, pesant III M., III O., XII  $\frac{1}{2}$  E.
- Item une lonche d'argent trauwée pour les oranges <sup>(4)</sup>, I M., I O., III  $\frac{1}{2}$  E.
- Item une escoelle dorée avec son couvercle, pesant II M., V O., III  $\frac{1}{2}$  E.
- Somme de la vacelle de cuisinne est VI<sup>c</sup> III<sup>xx</sup> V M., I  $\frac{1}{2}$  E.

(1) Sauseron. saucier.

(2) Voyez ci-dessus, p. 255.

(3) Cfr « I double plat d'argent à deux oreilles servant à mettre eau chaude avec un *tréchoir* troué pour *poisson*. » *Inventaire de Philippe de Clèves*, p. 428.

(4) « Un pressoir d'argent à presser les oranges ». *Ibidem*.

*Inventoire des vacelles quy sont a Huy entre les mains de Bernard van Gressenych, chastelain, et de Mesire Hugue Ragwet, faicte le III<sup>e</sup> de juillet, an XV<sup>e</sup> XXXIII, presens le maistre d'ostel Philippe Pielvake, Monseigneur de Laval, le chastelain sudict, Englebert Chabot et maistre Linard orphevre, pesée au pois de Troye, corrompant et abolissant toutes autres vielles inventoires pareydevant faictes.*

Et premier une couppe d'or a pointe de dyamant avec son couvercle, pésant XIII M., I O., II E.

Item une autre couppe d'or couverte, pesant XIII M., VII O., XIII E.

Somme de ces deux couppes est XXVII M., XVI E.

*La vacelle blanche quy est entre les mains des susdicts chastelain et Sire Hugue Raguet.*

*S'ensieut le buffet esfoncé et relevé.*

Et premier une coeuve d'argent, pesant II<sup>e</sup> XX M., II O., VIII E.

Item une corbeille d'argent, pesant CXXVIII M., III O., V E.

Item une navire d'argent, pesant CXXIII M., III O., V E.

Item deux barilz d'argent, pesant II<sup>e</sup> XV M., X E.

Item deux grant potz, pesant CXXXIX M., XII 1/2 E.

Item ung grand pot a l'eauwe, pesant XLVI M., I E.

Item deux grandes bouteilles, pesant CXXXIII M., III O., X E.

Item deux flascons, pesant LXXVIII M., I O., XVIII E. et III quart Estrelin.

Item deux bassins d'argent, pesant LXVII M., V O., XV E.

Item deux esguieres d'argent, pesant LIII M., I O., XV E.

Item XII grandes tasses avec IIII couvercles, pesant I<sup>e</sup> XXXIX M., III O., IX E.

Item XII grans gobeletz avec IIII couvercles, pesant III<sup>xx</sup> XVI M., XVIII E., III quart d'Estrelin.

Somme de ce present buffet esfoncé et relevé est XIII<sup>e</sup> XXXI M., V O., VIII E.

*S'ensieut le buffet d'argent blancq au escailles de poissons,  
estant aussy entre les mains du sudiet Bernard,  
chastelain et Mesire Hugue Ragwet.*

Premier une navire, pesant c XLIII M., I O., II 1/2 E.

Item deux grand potz, pesant c XXII M., II O.

Item ung autre grand pot a l'eauwe, pesant XXXVI M.,  
I O., IX E.

Item deux barilz d'argent, pesant II<sup>c</sup> XVIII M., III O.

Item deux grandes bouteilles, pesant c XVIII M., V O.,  
X E.

Item deux grands flascons, pesant LXVIII M., I O., XV E.

Item deux bassins d'argent, pesant LXI M., V O., V E.

Item deux grandes esguieres, pesant XLIII M., VI O., I E.

Item XII grandes tasses avec IIII couvercle, pesant  
c XXII M., II O., X E.

Item XII grands gobeletz avec IIII couvercle, pesant  
IIII<sup>xx</sup> IX M., I O., X E.

Somme de ce present buffet au escailles de poissons est  
x<sup>c</sup> XXIII M., VII O., II 1/2 E.

*S'ensieut le III<sup>e</sup> buffet d'argent blancq plumassez, estant  
entre les mains des susdiets chastelain et Sire Hugue.*

Premier une navire pesant I<sup>c</sup> XIX M., VII O., X E.

Item deux barilz d'argent, pesant I<sup>c</sup> XLII M., I O., XV E.

Item deux grands potz, pesant LXXIX M., VI O.

Item ung pot a l'eauwe, pesant XXXVI M., X E.

Item deux grandes bouteilles, pesant IIII<sup>xx</sup> VII M.,  
III O., V E.

Item deux grands flaschons, pesant LXVII M., VI O.,  
VII 1/2 E.

Item deux grans bassins d'argent, pesant LXVIII M., I O.,  
XII E.

Item deux esguieres, pesant XXX M., III O., V E.

Item XII grandes tasses avec trois couvercles, pesant  
c XI M., V O., III E.



Item XII grands gobeletz avec trois couvercles, pesant  
LXXV M., I O., XV E.

Somme de ce present buffet plumassez est VIII<sup>e</sup> XVIII M.,  
VI O., II 1/2 E.

Somme de ces trois buffetz d'argent susdicts est III<sup>m</sup> II<sup>c</sup>  
LXXIII M., III O., XIII E.

*S'ensieuvent autres pieches de vacelle estant entre les  
mains de Bernard Gressenich, chastelain, et Mesire  
Hugue Ragwet, pesée au pois de Troie, le III<sup>e</sup> de  
jullet, an susdict, present les maistre d'ostel susdict,  
Seigneur Laval, Engelbert Chabot et maistre Linard,  
orphevre.*

Et premier une grande coupe dorée avec VI gobeletz,  
VIII trechoirs, deux salieres, une ymaige dessus, ung  
mouchoir de chandeilles, VIII fourehettes, pesant  
XXXV M., V O., X E.

Item sept couteaux a manches d'argent dorez appartenant  
a la diete coupe, dont le VIII<sup>e</sup> fut perdu au voiage de  
Cambray.

Item une pourchelaine a pied et couvercle d'argent dorez,  
pesant V M., I O., X E.

Item une autre pourchelaine a pied et couvercle d'argent  
dorez, pesant III M., I O., V E.

Item ung poschon <sup>(1)</sup> de pierre avec son couvercle d'argent  
doré.

Item deux petitz flascons, pesant XI M., I O., XII E.

Item deux esguieres petites plumassées, pesant XI M.,  
VI O., XVII E.

Item deux potekins <sup>(2)</sup> a boire mousquet, pesant I M.,  
III O., XII E.

Item deux potekins a boire cervoise, pesant III M., XII E.

(1) « Poschon ». Cfr le wallon *posson*.

(2) Potekin, petit pot ; cfr le wallon *potikèt*.

- Item deux potz a mettre succades dedens, pesant III M.,  
v O., XII E.
- Item ung coffin a mettre oublys dedens <sup>(1)</sup>, pesant VIII  
M., XII E.
- Item une petite saliere d'argent dorée, pesant I O., VII E.
- Item deux petites tasses venant de Petrucius <sup>(2)</sup>, pesant  
II M., I O., II E.
- Item une assiette pour les oeufz, pesant IIII O., XII 1/2 E.
- Somme de ces pieches de vacelles susdictes est IIII<sup>xx</sup> VI M.,  
III O., III 1/2 E.

*Inventoire des deux chapelles de Monseigneur, faicte le  
III<sup>e</sup> jour de juillet, XV<sup>e</sup> XXXIII, corrompant et abolis-  
sant toutes autres vieilles inventoires, et ce faict pre-  
sens le maistre d'ostel Pielvake, Monseigneur de Laval,  
Engelbert Chabot et maistre Linard, orphevre, pesée  
au poys de Troie. Lesquelles chapelles sont entre les  
mains de Mesire Philippe de Mochville.*

*S'ensieut la chapelle de Monseigneur d'argent dorée.*

- Et premier deux poschons <sup>(3)</sup>, pesant I M., VII O.
- Item un benitoir avec l'asperges, pesant II M., IIII O.,  
XVII E.
- Item deux chandelers, pesant v M., III O.
- Item une croix, pesant v M., v O., IIII 1/2 E.
- Item une boitte a osties, pesant v O., XII E.
- Item une paix, pesant IIII O., IX E.
- Item une clochette, pesant v O., XIX E.
- Item ung calice avec sa platinne et coeullier, pesant  
III M., VII O., X E.

<sup>(1)</sup> « Un coffre d'argent à mettre oubliés que l'on dit être à Bruxelles. » *Inventaire de Philippe de Clèves*, p. 428. Voy. ci-dessus, p. 253, n. 1.

<sup>(2)</sup> Je ne suis pas parvenu à déterminer si ce nom désigne un orfèvre ou un ancien propriétaire des objets, bien que je penche plutôt pour cette seconde hypothèse.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des burettes.

*S'ensieut la petite chapelle de Monseigneur blanche, quy est entre les mains du sudict Sire Philippe.*

Et premier ung calice, pesant 1 M., vii O., xi E.  
Item deux chandelers, pesant 11 M., vii O.  
Item deux poschons <sup>(1)</sup> d'argent, pesant 11 M.  
Item une boitte a ostyes, pesant vii O., 1 E.  
Item une croix, pesant 11 M., 11 O., v E.  
Somme des vacelles des deux chapelles est xxxi M.,  
111 O., vii <sup>1</sup>/<sub>2</sub> E.

*Inventoire des vacelles de la chambre de Monseigneur, faicte le III<sup>e</sup> jour de juillet, an xv<sup>e</sup> XXXIII, pesée au pois de Troie, faicte en la presence du maistre d'ostel Philippe Pielvake, Monseigneur de Laval, Engelbert Chabot et maistre Linard, orphevre, corrompant et abolissant toutes autres vielles inventoires parçidevant faictes. Lesquelles vacelles sont entre les mains de Lens Hessels, chambrelen.*

Et premier une couppe d'or venant de l'Empereur, avec  
xi pierres rubbys ballassés et xxx grandes persles,  
avec son couvercle, pesant v M., 1 O., 111 E.  
Item une couppe d'argent dorée venant de l'Abbé de  
Sainttron, pesant 111 M., v O., 1 E.  
Item une casselette d'argent pour parfummer la chambre  
de Monseigneur, avec deux tablettes de boys, 11 M.,  
vi O., x E.  
Item une tasse d'argent, pesant 1 M., 11 O., 111 E.  
Item la masse de cardinalité armoié des armes de  
Monseigneur, pesant vi M., 1 O.  
Item ung poschon d'argent de barbier a chauffer  
l'eauwe, <sup>(2)</sup> pesant 111 M., vii O.

<sup>(1)</sup> Voy. ci-dessus, p. 266, n. 3.

<sup>(2)</sup> « Ung grant bachin d'argent à barbier, pesant.... » *Inventaire de Philippe de Clèves*, p. 432.

Item ung bassin d'argent a faire la barbe de Monseigneur <sup>(1)</sup>, vi M., i O., xii E.

Item une clochette d'argent, pesant ii M., xiiii E.

Item ung pot d'argent a picier dedens <sup>(2)</sup>, pesant iii M., v O., i E.

Item ung autre bassin d'argent, pesant ii M., iii O., xv E.

Item une escriptoire avec quatre coffrins, iii douzaines de gettons d'argent <sup>(3)</sup> et ung chachet armoié des armes de Monseigneur poisent ensemble xix M., vii O., xv E.

Item une bouggye <sup>(4)</sup> pesant i M., iiiii O., xv E.

Item le seaux de Monseigneur poise i M., ix E.

Somme de la vacelle d'argent de la chambre de Monseigneur est LIII M., vi O., vii E.

*S'ensieut le sommaire du pois de la vacelle d'or et d'argent de mon tres redoubté Seigneur et Prince, Monseigneur Reverendissime Monseigneur le Cardinal de Liege, pesée au pois de Troye, assavoir VIII onces pour le mars et XX estrelins pour l'once.*

Et premier les trois couppes d'or poisent xxxii M., ii O.

Les deux grandes couppes at le chastelain et Sire Hugue et la iii<sup>e</sup> Lens, le chambrelen.

Item les vacelles dorées estant entre les mains de Petit Jan de Villers, boutillier, emcompris ung rummure a pied et couverele d'argent dorez, poisent ii<sup>e</sup> LXXI M., iiiii O., xix  $\frac{1}{2}$  E.

Item les vacelles blanches estant entre les mains du sudiet Petit Jean, boutillier, poisent v<sup>e</sup> XLIII M., xix  $\frac{1}{2}$  E.

Item la vacelle de cuisinne poise en tout vi<sup>e</sup> iiiii<sup>xx</sup> v M., i  $\frac{1}{2}$  E.

(1) « Ung pot barbyeur, aussi d'argent, pesant..... » *Inventaire de Philippe de Clèves*, p. 432.

(2) « Ung pissepot d'argent, pesant..... » *Ibidem*.

(3) Voyez ci-dessus, p. 253.

(4) « Un petit chandelier à mettre bougies ». *Inventaire de Philippe de Clèves*, p. 429.

Laquelle vacelle est entre les mains de Hanse, le cuisinier.

Item toute la vacelle d'argent estant a Huy, encompri la grande coupe dorée et les deux pourcelaines avec leurs couvercles et pied d'argent dorez, poisent tout ensemble III<sup>m</sup> III<sup>c</sup> LX M., VI O., XVI 1/2 E., quy sont entre les mains de Bernard, chastelain, et Sire Hugue et aussi ont les deux grandes coupes d'or.

Item les vacelles des deux chapelles dorées et blanches poisent tout ensemble XXXI M., III O., VII 1/2 E.

Lesquelles sont entre les mains de Mesire Philippe Mochville.

Item la vacelle blanche de la chambre de Monseigneur, encompri la coupe dorée venant de l'Abbé de Sainctron, poisent LIII M., VI O., VII 1/2 E.

Laquelle est entre les mains de Lens, le chambrelen.

Somme totale de la vacelle d'or est XXXII M., II O.

Somme totale de la vacelle d'argent, tant dorée comme blanche, est III<sup>m</sup> IX<sup>c</sup> XLVI M., VI O., XI 1/2 E.

Fait a Huy, le XVI<sup>e</sup> de juillet, mil V<sup>c</sup> XXXIII.

#### Erard.

Philippus PIELVAKE.

Jehan DE VILLERS.

Lens HESSELS.

Bernardt de GRESSENYCH.

Hughue RAGUET.

A la requeste de Hans, le cuisiniers, en la presence de Hans la ceignen et ensy convenant a ma part, a cause de deux capelle.

Philippe de MOHIVILLE.

Ita est. Engelbert CHABOTZ,  
quant a poes et a la delibération.